

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

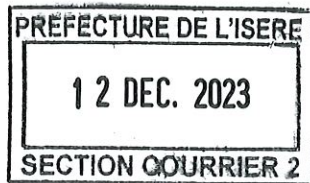
Centre Communal d'Action Sociale

Séance du : mardi 5 décembre 2023

Présents : Mmes BRUNET JAILLY / CUILIER / HAMDI /
LOMBARDO / VIALLE
MM AKYUREK / DUMAS / DURILLON

Absents / Excusés : Mmes SEYMAT / ZULIAN
MM ALLAMANDO / LEROY / TRANCHAND

Pouvoirs : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO
M. ALLAMANDO à Mme BRUNET JAILLY



Secrétaire de séance : Mme MALIGNON Christelle

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

N°2023/05/12/37

OBJET : CCAS – Règlement intérieur des jardins familiaux

Le CCAS de Moirans est gestionnaire de jardins familiaux situés Chemin de la papèterie et 129 rue de la République à Moirans.

Considérant les différents changements sur le site des jardins, il convient de mettre à jour le règlement intérieur existant,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- **D'ADOPTER** le règlement ci-annexé
- **D'EN AUTORISER** l'exécution
- **D'AUTORISER** le Président à en informer les intéressés

Le Conseil d'Administration, après avoir discuté,

ACCEPTE cette proposition.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET RENDU
EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PREFECTURE

Moirans, le 6 décembre 2023

La Présidente,
Valérie ZULIAN,
Et par délégation,
Mme Joséphine LOMBARDO,
Vice-Présidente du CCAS

